



UNION NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

M. Jean PERRIN, président

*Dijon, le 21 novembre 2017*

**DIJON DONNE LE TON**

Le maire de Dijon, François Rebsamen, vient de déclarer qu'il n'augmentera pas les impôts locaux. L'UNPI 21 tient à saluer cette décision.

La hausse des bases votée par l'état est faite pour éviter aux collectivités une hausse des taux.

Jean Perrin, président de l'UNPI 21, souhaite que tous les élus s'inspirent de la position du Maire de Dijon, qu'ils ne se cachent pas derrière une baisse des aides de l'état.

Les collectivités doivent, comme Dijon, engager des économies sérieuses et mutualiser avec d'autres structures notamment les métropoles un maximum de dépenses pour maintenir la qualité du service aux habitants.

L'UNPI souhaite que l'exemple soit suivi et même pourquoi pas envisager des baisses d'impôts !

Contact presse :

UNPI 21

21 boulevard Carnot 21000 DIJON

Tél : 03 80 66 01 12 Fax: 03 80 66 10 09

Mail : [cspc-dijon@orange.fr](mailto:cspc-dijon@orange.fr)

[www.21.unpi.org](http://www.21.unpi.org)